



## Commission des finances et des affaires générales

### 06030 - Manifestations, réceptions et évènements

#### Subventions pour congrès, colloques et autres manifestations

#### Rapport n° CP/2017/441

#### Service gestionnaire :

E220 - Service du budget et de la dette

#### Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer deux subventions pour l'organisation de manifestations.

#### Syndicat des avocats de France

Le Syndicat des avocats de France organise le Congrès des Syndicats des avocats de France à Strasbourg du 10 au 12 novembre 2017.

Ce congrès réunira environ 300 personnes et a pour objectif de permettre des réflexions et des échanges sur la profession et son exercice mais aussi sur l'accès effectif des citoyens au droit ainsi que sur l'amélioration des droits des plus faibles et sur le fonctionnement des institutions judiciaires.

Le budget prévisionnel se présente ainsi :

#### **DEPENSES**

Achats	3 000,00 €
Objets publicitaires	4 700,00 €
Prestations de service	53 036,00 €
Location de salle	16 776,00 €
Déplacement	3 000,00 €
Charges de personnel	6 500,00 €
Communication	35 200,00 €
Préparation congrès	4 000,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>126 212,00 €</b>

#### **RECETTES**

Inscriptions	40 000,00 €
Prestation (location)	8 500,00 €
Département du Bas-Rhin	16 212,00 €
Région	9 000,00 €
Ville de Strasbourg	15 000,00 €
Autres subventions	37 500,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>126 212,00 €</b>

Une participation financière de 16 212 € est sollicitée de la part du Département.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 2 000 €.

La présente action se fonde sur la compétence du Département en matière d'accès aux droits et aux services des publics, prévue à l'article L.3211-1 al. 2 du CGCT.

### **Communica Organisation**

La société Communica Organisation organise le Congrès – Salon Préventica à Strasbourg du 7 au 9 novembre 2017.

Ce congrès associe différentes institutions et grands employeurs afin d'aborder les sujets de la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail. Il accueille depuis 15 ans, 9 000 visiteurs par édition et réunit 380 exposants autour de 140 conférences.

Une convention de partenariat définit l'acte de partenariat et les engagements respectifs de Communica Organisation et du Département durant le Congrès – Salon Préventica.

Le montant de la convention s'élève à 10 000 €.

<b>Identifiant de l'AP</b>	<b>Libellé de l'AP</b>	<b>Montant de l'AP</b>	<b>Montant disponible sur l'AP (non engagé)</b>	<b>Montant proposé</b>
ENSSUP	Subventions colloques & congrès	30 000,00 €	23 500,00 €	12 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental statuant par délégation et sur proposition de son président décide*

*- d'attribuer une subvention au Syndicat des avocats de France (Congrès des Syndicats des avocats de France à Strasbourg du 10 au 12 novembre 2017) d'un montant de 2 000 € ;*

*- d'attribuer une subvention à Communica Organisation (Congrès – Salon Préventica à Strasbourg du 7 au 9 novembre 2017) d'un montant de 10 000 € ;*

*- d'approuver le projet de convention de partenariat à conclure entre le Département et la société Communica Organisation ;*

*- d'autoriser le président du Conseil Départemental à signer la convention avec la société Communica Organisation.*

Strasbourg, le 25/09/17

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', written in a cursive style.

Frédéric BIERRY